



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La FPPE(CSQ) entérine l'entente de principe sectorielle

Montréal, le 1^{er} février 2016 – Après avoir tenu des assemblées générales dans tous ses syndicats affiliés, le Conseil fédéral de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'Éducation du Québec a entériné l'entente de principe sectorielle conclue avec la partie patronale en décembre dernier au nom des 7200 professionnelles et professionnels du secteur de l'éducation qu'il représente.

« Cette entente est intervenue dans un contexte difficile, marqué par l'austérité et dans les circonstances, 88% membres s'en sont dits satisfaits », a commenté la présidente de la FPPE-CSQ, Johanne Pomerleau. « Malgré les intentions de récupérations patronales importantes, la mobilisation historique de nos membres et l'appui de la population nous a permis d'éviter des reculs et même de réaliser des gains pour les professionnelles et professionnels ».

Des gains pour reconnaître, attirer et retenir les professionnels scolaires

La FPPE-CSQ est parvenue à obtenir des gains qui profiteront à l'ensemble de ses 7200 membres et qui permettront de mieux reconnaître la complexité de la tâche des professionnelles et professionnels.

« Certains gains permettront d'attirer et de retenir davantage de professionnelles et professionnels dans le milieu scolaire, ce qui était le but que la Fédération s'était fixé en début de parcours », ajoute Johanne Pomerleau. « Nous sommes également heureux d'avoir obtenu une équité pour nos psychologues avec celles et ceux du milieu de la santé et réglé une injustice qui perdurait depuis 2012. »

De plus, l'entente de principe de la FPPE(CSQ) comporte aussi la garantie d'un ajout de 8 M\$ pour engager une centaine des ressources professionnelles qui seront en grande partie déployées dans les milieux défavorisés. Ces ressources professionnelles

seront garanties dans une lettre d'entente, malgré le fait que cette mesure demeure hors convention.

Cette somme viendra atténuer partiellement les coupes de 250 postes survenues en 2015. Malgré ces nouveaux ajouts, les services aux élèves demeurent insuffisants pour répondre adéquatement aux besoins des élèves. C'est pourquoi la FPPE-CSQ poursuivra ses représentations auprès du nouveau ministre de l'Éducation, Pierre Moreau.

On peut trouver plus d'information au fppe.qc.ca.

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 7 200 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, conseillères et conseillers pédagogiques, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, bibliothécaires et animatrices et animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire).

Profil de la CSQ

La CSQ représente plus de 200 000 membres, dont près de 130 000 font partie du personnel de l'éducation. Elle est l'organisation syndicale la plus importante en éducation et en petite enfance au Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux.

-30-

Renseignements

Karine Lapierre,
Conseillère en communication
FPPE-CSQ
514 213-4412